

FORMATION INITIALE A LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE D'UN CENTRE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE (Référence : AEDIRPAP1)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Connaître le contexte législatif et réglementaire du Permis à points
- Clarifier les rôles et les fonctions des différents acteurs
- Favoriser la cohésion du système
- Assurer la cohérence du système
- Professionnaliser tous les acteurs du système et valoriser leur mission

Public et prérequis :

- Exploitant d'un établissement organisant des stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Représentant d'un exploitant d'un établissement organisant des stages de sensibilisation à la sécurité routière

Durée : 14 heures

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur ;
- Paperboard et/ou tableau blanc ;
- Supports pédagogiques numériques.

Méthodes pédagogiques et techniques :

- Méthode magistrale pour les apports de contenus ;
- Méthode active et participative ;
- Travail en sous-groupes.

Contenus pédagogiques

<p>Connaissance du contexte législatif, réglementaire et psycho-éducatif Présentation et cadrage réglementaire Contexte législatif, réglementaire et psycho-éducatif</p> <p>Rôle et fonctions de l'exploitant ou de son représentant Représentations du rôle de l'exploitant Eventail des fonctions</p> <p>Gestion des aspects matériels et humains avant le stage Relations avec les différents acteurs du système (stagiaires, animateurs, personnel administratif) Tâches et obligations de l'exploitant</p>	<p>Gestion des aspects matériels et humains pendant le stage Relations avec les différents acteurs du système (stagiaires, animateurs, personnel administratif) Tâche et obligations de l'exploitant</p> <p>Gestion des aspects matériels et humains après le stage Relations avec les différents acteurs du système (stagiaires, animateurs, personnel administratif) Tâches et obligations de l'exploitant</p> <p>Bilan/synthèse du stage</p>
--	--

Suivi et évaluation :

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.
Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluation au formateur.
Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.
Relevé de connexion et émargement numérique.